

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47  
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone: 14.80

Secrétaire Général: TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tel. 7.60

## ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.  
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est  
seule chargée de recevoir les Annonces pour  
le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

## ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	23
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

### Sur le front Nord-Est

## LES OPÉRATIONS de la Semaine

La caractéristique de la situation militaire, il y a huit jours, était un ralentissement certain des attaques allemandes sur notre front Nord-Est. Cette accalmie était due à deux causes principales : le mauvais temps et l'épuisement des troupes ennemies qui avaient subi des pertes considérables et bien supérieures aux nôtres.

Depuis, les Allemands ont manifesté une activité nouvelle, et le 21 novembre, par cinq fois, ils tentaient, dans la Woëvre, aux Eparges, une attaque d'infanterie par masses profondes. Cinq fois ils furent arrêtés net par notre tir d'artillerie.

Puis c'était, le 22 novembre, le bombardement d'Ypres, événement déplorable certes, mais sans grande importance stratégique. Et dans la région de Soissons et Vailly, de violentes canonnades étaient ouvertes par l'ennemi, dans l'intention, peut-être, de faire supposer des attaques imminentes d'infanterie. Celles-ci ne se sont d'ailleurs pas produites sur ce point, mais dans l'Argonne où elles ont été très vives. Elles ont été si énergiquement repoussées que, le lendemain, 23 novembre, nous gagnions du terrain dans la région du Four de Paris.

La brièveté des communiqués ne permet point de commentaires sur les nouvelles de Flandres, où l'action s'est continuée cependant avec le plus d'intensité. Il apparaît toutefois que si le front ennemi a été neutralisé par les inondations entre Nieuport et les avancées septentrionales d'Ypres, la lutte a repris, le 24 novembre, dans le secteur Nord-Est de cette place, entre Langemarck et Zonnebeke. Offensive de notre part, avant que l'ennemi ait réparé les pertes qu'il avait subies, ou bien attaque allemande, prélude d'une ruée nouvelle de masses considérables et qui avait été annoncée ? On l'ignore, mais, en tout cas, nous avons eu le dessus et nous avons gagné du terrain.

Dans cette même journée du 24, nous progressions légèrement sur le Berry-aubac et dans l'Argonne, tandis que sur un autre point, à Béthincourt, au nord-ouest de Verdun, nous repoussions les Allemands et bombardions Arnaville, dans la région de Pont-à-Mousson, au confluent du Rupt de Mad et de la Moselle. C'est en cet endroit que les Allemands pouvaient rejoindre la ligne de Metz à Nancy. La position est donc très importante pour leurs communications. Il nous faut donc nous féliciter de cet avantage.

Si la journée du 25 n'a amené aucun changement notable sur le front, il faut noter cependant l'échec d'une attaque ennemie contre Missy-sur-Aisne, à mi-chemin de Soissons et de Vailly, au pied de la vallée qui sépare le plateau de Vigny des hauteurs dominées par le fort Condé. Les Allemands avaient espéré obtenir un point de passage sur l'Aisne, vers le chemin de fer de Braisne. Leur échec leur a valu des pertes importantes. Il faut souligner aussi, en ce même jour, une reprise de l'inutile et cruel bombardement d'Arras, puis la continuation de la destruction des préparatifs allemands à Zee-Brugge, par une escadre anglaise.

Cette démonstration était d'autant plus nécessaire que Zee-Brugge, qui est le port de Bruges et tête du canal maritime conduisant à cette ville, était transformé en port de guerre. Les Allemands voulaient y monter et y armer les sous-marins qu'ils avaient fait venir par voie de terre, tandis que l'on organisait aussi une flottille de canonnières et de radeaux protégés qui auraient circulé sur les nombreux canaux des Flandres. Quand les Allemands ont pu croire que leur plan était presque réalisé, que Zee-Brugge était une base navale d'où sous-marins et torpilleurs allaient s'élever sur les flottes alliées et préparer le fameux débarquement en Angleterre, — par la réalisation duquel Guillaume voudrait surpasser Napoléon, — quand les dunes, transformées en un rempart continu et fortement muni d'artillerie, paraissaient assurer la circulation des troupes sur la route tracée à leur base, — les cuirassés anglais sont survenus, ils ont cessé du tir de leurs énormes pièces les batteries ennemies, détruit les voies et détruit aussi les canonnières et autres petits bâtiments concentrés dans le port de Zee-Brugge.

Ainsi le projet de débarquement des Allemands en Angleterre s'en est allé à vau-l'eau, et le nid de torpilleurs et sous-marins dont ils menaçaient la mer du Nord, le Pas-de-Calais, et par delà la Manche, a été détruit.

Le 26 novembre, la canonnade ennemie se ralentissait sur tout le front, sinon du côté de Reims, dont le bombardement fut repris pendant une visite des journalistes des pays neutres. Et c'est ainsi que les Allemands tentent à prouver, par raisons démonstratives, que rien de ce qui a été dit de leur cruauté sauvage n'était exagéré.

Sur un point cependant, nous obtenions un succès sinon des plus importants, du moins fort significatif : deux attaques d'infanterie allemande contre les têtes de pont

que nous avons jetées sur la rive droite de l'Yser, au Sud de Dixmude, étaient repoussées. Nous étions donc maîtres des deux rives de ce fleuve si longtemps disputé.

Le 27, au Sud d'Ypres, une attaque d'infanterie allemande était repoussée, confirmant pour nous le succès de la veille à Dixmude. Et le 28, un duel intense d'artillerie tourna à notre avantage, cependant que notre infanterie obtenait des succès partiels autour d'Ypres, dans la région Nord d'Arras, et que nous progressions entre la Somme et Chaulnes.

Ainsi ces progrès qui lentement, mais obstinément, s'accroissent sur toute la ligne, témoignent de la vigilance des chefs de nos armées prompts à saisir toutes les occasions favorables d'user les forces ennemies et de les repousser — en attendant le moment d'une vigoureuse offensive.

TH. VALLÉE.

## LA MÉDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire est réservée, on le sait, aux sous-officiers, caporaux et soldats ; elle n'est donnée par exception qu'aux officiers qui ont exercé les hauts commandements et se sont illustrés par d'éclatants services.

C'est un usage singulier et étonnant que de réserver comme récompense à un général en chef la décoration des simples soldats ; il est à l'honneur de notre armée et de ses traditions, s'il ne prouve pas que chaque soldat porte dans sa giberne le bâton de maréchal, il prouve du moins qu'une solidarité profonde unit, du haut en bas de la hiérarchie, celui qui conçoit et commande et celui qui obéit et marche ; il signifie qu'au jour du succès la masse toute entière de l'armée qui a versé son sang est honorée en la personne de son chef.

Le caractère exceptionnel de cette distinction veut que nous revenions sur la décoration du général Joffre qui vient d'avoir lieu. Le gouvernement a tenu à lui donner une solennité qui ajoute encore à sa signification ; c'est en présence des présidents du Sénat et de la Chambre des députés, du président du Conseil et du ministre de la guerre, que le président de la République a attaché la médaille militaire sur la poitrine du généralissime ; toute la nation était donc représentée là de la façon la plus éminente et on conçoit la grandeur de ce moment unique et l'émotion qui devait étreindre tous les participants, ce que chacun a senti passer ce n'est pas seulement ce souffle enflammé des victoires déjà remportées mais celui de la grande et définitive victoire de demain.

Dans les rudes semaines que vous venez de passer, vous avez consolidé et prolongé, par la défense des Flandres, la brillante victoire de la Marne, a déclaré le Président de la République au général Joffre ; c'est donc la consécration des succès de ces derniers jours, couronnant de longues et difficiles opérations, que le gouvernement est venu apporter au généralissime et cette manifestation a eu un profond retentissement dans le pays puisque nous avons eu ainsi la preuve éclatante que tout allait bien.

Il nous plaît qu'au moment même où le général Joffre a reçu la médaille militaire, nous ayons eu connaissance de l'ordre du jour qu'il avait adressé à la sixième armée, au lendemain de la victoire de la Marne, car cet ordre du jour montre sur le vif combien il se rend, dans l'esprit même de la distinction qui lui a été accordée, solidaire de tous ses soldats. Nous avons publié hier, en dépêche, un extrait de ce document, nous le reproduisons aujourd'hui en entier ci-dessous car rien ne peut mieux resserrer les liens de l'armée avec son chef que la lecture de ces fortes et si généreuses paroles.

On sait que c'est à la sixième armée, celle du général Manoury, que revient en grande partie l'honneur de la victoire de la Marne, grâce à son héroïsme sur l'Ouroq ; or, s'adressant aux hommes de cette armée, le généralissime les appelle « camarades » et leur déclare que le plus grand honneur qui lui ait été décerné c'était de commander des hommes tels qu'eux.

L'armée estimera que son plus grand honneur est d'être commandée par un général tel que lui.

présent exalté le moral. La lutte a été dure ; les pertes par le feu, les fatigues dues à la privation de sommeil et parfois de nourriture ont dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer ; vous avez tout supporté avec une vaillance, une fermeté et une endurance que les mots sont impuissants à glorifier comme elles le méritent.

Camarades, le général en chef vous a demandé, au nom de la patrie, de faire plus que votre devoir ; vous avez répondu au delà même de ce qui paraissait possible. Grâce à vous, la victoire est venue couronner nos drapeaux. Maintenant que vous en connaissez les plus éloquentes satisfactions, vous ne la laisserez plus échapper.

Quant à moi, si j'ai fait quelque bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur qui m'ait été décerné dans une longue carrière : celui de commander des hommes tels que vous.

C'est avec une vive émotion que je vous remercie de ce que vous avez fait, car je vous dois ce vers quoi étaient tendus depuis quarante-quatre ans tous mes efforts et toutes mes énergies : la revanche de 1870.

Merci à vous et honneur à tous les combattants de la sixième armée.

Claye (Seine-et-Marne), 10 septembre 1914.

Signé : JOFFRE,  
Contresigné : MACDONOUD.

Un article qui a paru dans la Revue des Deux-Mondes, M. Victor Marguerite a livré à la publicité la belle proclamation que le généralissime adressa à la sixième armée (armée de Paris), après la victoire de la Marne.

La sixième armée vient de soutenir pendant cinq jours entiers, sans interruption ni accalmie, la lutte contre un adversaire nombreux et dont le succès avait jusqu'à

Un article qui a paru dans la Revue des Deux-Mondes, M. Victor Marguerite a livré à la publicité la belle proclamation que le généralissime adressa à la sixième armée (armée de Paris), après la victoire de la Marne.

La sixième armée vient de soutenir pendant cinq jours entiers, sans interruption ni accalmie, la lutte contre un adversaire nombreux et dont le succès avait jusqu'à

Un article qui a paru dans la Revue des Deux-Mondes, M. Victor Marguerite a livré à la publicité la belle proclamation que le généralissime adressa à la sixième armée (armée de Paris), après la victoire de la Marne.

La sixième armée vient de soutenir pendant cinq jours entiers, sans interruption ni accalmie, la lutte contre un adversaire nombreux et dont le succès avait jusqu'à

Un article qui a paru dans la Revue des Deux-Mondes, M. Victor Marguerite a livré à la publicité la belle proclamation que le généralissime adressa à la sixième armée (armée de Paris), après la victoire de la Marne.

La sixième armée vient de soutenir pendant cinq jours entiers, sans interruption ni accalmie, la lutte contre un adversaire nombreux et dont le succès avait jusqu'à

## LA GUERRE 118<sup>e</sup> JOURNÉE COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 29 Novembre, 15 heures.

Dans la journée du 28, la canonnade allemande a été plus active, mais elle a été exécutée surtout avec des pièces de 77 millimètres. L'artillerie lourde a fait très peu sentir son action. Dans ces conditions, la lutte d'artillerie a tourné partout à notre avantage.

En Belgique, notre infanterie a enlevé divers points d'appui au Nord et au Sud d'Ypres.

Dans la région au Nord d'Arras, une attaque prononcée par trois régiments ennemis environ, a échoué définitivement après plusieurs contre-attaques exécutées de part et d'autre.

Entre la Somme et Chaulnes, nous avons marqué de sensibles progrès.

Dans le voisinage du village de Fay, nous sommes parvenus au contact immédiat du réseau de fils de fer de défense.

Dans la région de l'Aisne, entre Vailly et Berry-au-Bac, un groupe de mitrailleuses et une couple de pièces de 30 centimètres, ont été détruites par nos obus, dont un a déterminé une explosion dans la batterie ennemie.

Dans les Vosges, trois contre-attaques allemandes en vue de reprendre le terrain perdu dans le Ban de Sapt ont été repoussées successivement.

Paris, 23 heures.

Calme sur tout le front, sauf en Argonne où des attaques allemandes n'ont pas eu plus de succès que précédemment.

Les Pertes Allemandes à Tsing-Tao

Béle, 29 novembre.

Les informations officielles disent que les pertes allemandes à Tsing-Tao ont été de 4,250, dont 600 blessés et 170 tués.

Prisonnier de marque

Agén, 29 novembre.

Parmi les officiers allemands prisonniers, figure le prince Sieghart-Carolath, lieutenant attaché au grand-état major allemand.

L'Attitude du Portugal

Lisbonne, 29 novembre.

Le Diario Noticias dit qu'à l'issue du Conseil, le président du Conseil est resté au Palais pour conférer avec le président de la République.

L'Attitude de la Roumanie

Bucarest, 29 novembre.

La session ordinaire du Parlement s'est ouverte à midi.

Le roi Ferdinand a lu un message faisant l'éloge du roi défunct et a fait appel au concours patriotique de toutes les forces de la nation pour prendre les mesures nécessaires afin de donner à l'armée les moyens de faire face à la situation actuelle.

La Vie à Berlin

Le gouverneur militaire de Berlin, qui semble avoir trouvé insuffisants ses précédents avis au public, vient de prendre un arrêté aux termes duquel, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, le pain blanc comme le pain noir ne pourra être donné dans les restaurants à discrétion.

Le pain et les gâteaux ne pourront être fabriqués entre 2 heures de l'après-midi et 8 heures du soir.

Il déclare que le premier devoir des habitants est de limiter la consommation de la pâtisserie et que c'est prodigier la farine de faire cuire du pain plusieurs fois par jour.

La Violation de la Neutralité du Luxembourg

Béle, 29 novembre.

L'Allemagne a payé au Luxembourg une indemnité de 1 million 1/2 de marks.

Nouveau Gouvernement de la Belgique

Stockholm, 29 novembre.

Une dépêche de Berlin annonce que Von der Goltz, gouverneur de la Belgique, va quitter Bruxelles pour être attaché à la personne du sultan de Turquie.

Le général de cavalerie Belsing Luis va lui succéder en Belgique.

## Official Report of the French Government

Nov. 29th - 3 p. m.

Yesterday, the foe's cannonading has been more active, but the guns employed were principally of the 77 millimetre type.

The heavy artillery showed less activity ; under these circumstances the artillery battle turned everywhere in our favor.

In Belgium, our infantry has taken several important points North and South of Ypres.

In the region North of Arras an attack made by about three regiments of the foe failed definitely after several counter-attacks made by both sides.

Between the Somme and Chaulnes, we made some progress. Near the village Fay we have advanced as far as the wire fences of the foe.

In the Aisne, between Vailly and Berry-a-Bac a group of mitrailleuses and a shelter piece for 30 centimeter guns have been destroyed by our shells, one of which caused an explosion in the foe's battery.

In the Vosges three counter attacks of the foe in order to regain the lost ground near Ban-de-Sapt have been successively repulsed.

En Belgique, notre infanterie a enlevé divers points d'appui au Nord et au Sud d'Ypres.

Dans la région au Nord d'Arras, une attaque prononcée par trois régiments ennemis environ, a échoué définitivement après plusieurs contre-attaques exécutées de part et d'autre.

Entre la Somme et Chaulnes, nous avons marqué de sensibles progrès.

Dans le voisinage du village de Fay, nous sommes parvenus au contact immédiat du réseau de fils de fer de défense.

Dans la région de l'Aisne, entre Vailly et Berry-au-Bac, un groupe de mitrailleuses et une couple de pièces de 30 centimètres, ont été détruites par nos obus, dont un a déterminé une explosion dans la batterie ennemie.

Dans les Vosges, trois contre-attaques allemandes en vue de reprendre le terrain perdu dans le Ban de Sapt ont été repoussées successivement.

Calme sur tout le front, sauf en Argonne où des attaques allemandes n'ont pas eu plus de succès que précédemment.

Les Pertes Allemandes à Tsing-Tao

Béle, 29 novembre.

Les informations officielles disent que les pertes allemandes à Tsing-Tao ont été de 4,250, dont 600 blessés et 170 tués.

Prisonnier de marque

Agén, 29 novembre.

Parmi les officiers allemands prisonniers, figure le prince Sieghart-Carolath, lieutenant attaché au grand-état major allemand.

L'Attitude du Portugal

Lisbonne, 29 novembre.

Le Diario Noticias dit qu'à l'issue du Conseil, le président du Conseil est resté au Palais pour conférer avec le président de la République.

L'Attitude de la Roumanie

Bucarest, 29 novembre.

La session ordinaire du Parlement s'est ouverte à midi.

Le roi Ferdinand a lu un message faisant l'éloge du roi défunct et a fait appel au concours patriotique de toutes les forces de la nation pour prendre les mesures nécessaires afin de donner à l'armée les moyens de faire face à la situation actuelle.

La Vie à Berlin

Le gouverneur militaire de Berlin, qui semble avoir trouvé insuffisants ses précédents avis au public, vient de prendre un arrêté aux termes duquel, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, le pain blanc comme le pain noir ne pourra être donné dans les restaurants à discrétion.

Le pain et les gâteaux ne pourront être fabriqués entre 2 heures de l'après-midi et 8 heures du soir.

Il déclare que le premier devoir des habitants est de limiter la consommation de la pâtisserie et que c'est prodigier la farine de faire cuire du pain plusieurs fois par jour.

La Violation de la Neutralité du Luxembourg

Béle, 29 novembre.

L'Allemagne a payé au Luxembourg une indemnité de 1 million 1/2 de marks.

Nouveau Gouvernement de la Belgique

Stockholm, 29 novembre.

Une dépêche de Berlin annonce que Von der Goltz, gouverneur de la Belgique, va quitter Bruxelles pour être attaché à la personne du sultan de Turquie.

Le général de cavalerie Belsing Luis va lui succéder en Belgique.

## M. POINCARÉ dans l'Argonne et à Verdun

Paris, 29 novembre.

Le président de la République, accompagné du président du Conseil et des présidents de la Chambre des députés et du Sénat a visité hier les positions de la forêt de l'Argonne.

M. Poincaré s'est intéressé particulièrement aux abris de terre et de branchages, organisés avec une ingéniosité remarquable.

Parcourant à pied les lignes à travers bois, il s'est arrêté à plusieurs batteries et s'est fait expliquer les détails du tir.

Le chef de l'état, ainsi que MM Viviani, Deschanel et Dubost, ont vu, le cœur serré, la malheureuse petite ville de Clermont en Argonne, incendiée et détruite par les Allemands.

Is sont allés ensuite à Verdun, où on leur a fait voir en détail le fort Douaumont et les ouvrages avancés du camp retranché, puis ont visité longuement l'hôpital militaire, où, parmi les blessés, ils ont vu M. Magnin.

Le président de la République, ainsi que MM. Viviani, Deschanel et Dubost, ont quitté Verdun dans la soirée.

Un commerçant qui résidait depuis longtemps en Allemagne et connaît fort bien Berlin, où il avait été retenu, vient d'arriver en Hollande ayant pu, au prix de mille difficultés, gagner la frontière.

La physionomie de la capitale allemande ne présente, selon lui, rien de particulièrement anormal. Les cafés, qui restent en temps ordinaire ouverts toute la nuit, ont, il est vrai, avancé l'heure de leur fermeture ; mais les théâtres jouent chaque soir et les rues présentent à peu près l'animation accoutumée.

Les autorités ont d'autre part, instamment priés les familles ayant perdu quelqu'un de leurs membres sur le champ de bataille de s'abstenir patriotiquement de porter le deuil.

Dans une famille dont les quatre fils sont morts au feu, sa mère porte des robes de couleur, le père s'est borné à garnir sa manche d'un brassard noir minuscule et « ça va timidement ».

On voit fréquemment dans les journaux des informations annonçant que des régiments (garde prussienne, corps saxon, etc.) acceptent des volontaires.

Aux façades des maisons, toutes pavisées au début de la guerre, les drapeaux ont disparu.

La population, en effet, commence à se rendre compte que la situation devient mauvaise. Son anxiété, qui, au moment de la mobilisation allait à Paris et à la France, a changé d'objet ; elle s'est éloignée des Français surtout et se manifeste maintenant de toutes les manières et avec la plus grande violence contre l'Angleterre.

Le canon de 75 français, cependant, fait très souvent le sujet des préoccupations étrangères. Les « cris terribles » de ses projectiles, amplifiés encore par les imaginations, font considérer ce canon comme une invention infernale, et l'on sait que ses artilleurs sont désignés fréquemment, outre-Rhin, sous le nom de « diables noirs ».

Aussi est-ce sans joie, désormais, que les régiments se mettent en marche. Au début de la guerre, acclamations, vives, cris de joie, soubatis, interjections hautes aussi accueillant le départ de chaque train. Tout cela fait place aujourd'hui à un silence attristé et à des pleurs.

« Que sera, dit le commerçant, quand l'Allemagne saura la vérité. Car, elle a entendu parler de combats sous Paris, d'une bataille de l'Oise, d'une bataille de l'Aisne, voire d'une bataille de la Meuse ; mais elle n'a eu aucune connaissance d'une bataille de la Marne, n'a vu encore nulle part le mot défaite ».

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce n'est pas être anticipateur que de refuser, à l'heure actuelle, de regarder la vérité en face, et la vérité est que nous n'avons pas continué à faire la guerre dure encore longtemps, l'Allemagne sera ruinée par un demi-siècle au moins, cela est absolument certain. Aussi voudrions-nous, le plus tôt possible, essayer de faire la paix, mais ce n'est pas, et je le regrette, l'opinion de parti au pouvoir ».

« Le Kaiser a dit que si l'Allemagne était vaincue et que si elle ne pouvait pas continuer à faire un état militaire comme jusqu'à présent, lui et ses fils chercheraient la mort sur les champs de bataille... Plus la guerre durera, plus nous devrons payer cher la paix ».

Il est fâcheux que l'on ne connaisse pas le nom de cet Allemand, qui paraît un peu plus clairvoyant que ses compatriotes. Les deux chevaux russes qui y ont bien voulu résister en Prusse orientale et en Silésie ouvriront les yeux à beaucoup d'autres ; mais alors il sera trop tard.

Un député du Reichstag, parlant à un avocat de ses amis qui l'a rencontré à Francfort, vient de donner son opinion sur la guerre.

Le correspondant du Daily Mail à Copenhague la rapporte :

« Non, ce

### Le Service des Postes AUX ARMÉES

Le Temps public, d'une source autorisée, les enseignements qui suivent sur l'organisation du service de la trésorerie et des postes aux armées :

Le service du trésor et des postes aux armées a pour rôle — en ce qui concerne le service postal — de procurer à la garnison les lettres des soldats et de leur faire parvenir, soit par le bureau central militaire de Paris, soit par quelques dépôts de corps de troupe, et de les expédier à la gare de ravitaillement de chaque corps d'armée. Là, ce même service fait prendre ces sacs au moyen d'automobiles. Les fait transporter dans les quartiers généraux du corps d'armée et des divisions qui en dépendent. On procède immédiatement au tri et le jour même toutes les lettres ou paquets recommandés ou non sont distribués aux destinataires.

Un corps d'armée reçoit en moyenne plus de 200 sacs de lettres ou paquets. On voit d'ici le travail considérable qui incombe au service du trésor et des postes. Les officiers et agents qui en font partie travaillent donc avec une activité et un zèle remarquables, par jour, parfois dans de conditions déplorables, en plein air, etc. Malgré cela, ils n'ont jamais laissé les correspondances subir des retards dans leurs distributions. D'ailleurs cela leur serait difficile, puisque les vagues de lettres viennent fréquemment deux fois par jour dans chaque quartier général. Et, si les correspondances ne sont pas distribuées, comment faire le service du trésor et des postes pour les transporter, avec le peu d'automobiles dont on dispose, au cours des étapes quotidiennes que fait d'ordinaire ce corps d'armée.

Le seul coupable est le bureau militaire de Paris. Soit par suite d'un manque d'organisation, soit par suite de manque d'énergie, de zèle, de compétence, de dévouement, de travail, l'expression même du ministre des postes. Les sacs s'accumulent dans les caves de la rue du Louvre. Il arrive qu'on reste cinq ou six jours sans recevoir la moindre lettre de ce bureau. Il arrive également que l'on reçoive, d'un seul coup sept et huit lettres mises à la poste à Paris à des dates différentes. Certaines missives ont mis jusqu'à plus d'un mois pour venir de la rue de Rivoli sur le front.

Dès le début de la campagne, tous les dépôts principaux placés à la tête des corps d'armée ont signalé, à maintes reprises, dans des rapports documentés, cette situation déplorable. C'est tout ce qu'ils pouvaient faire, puisque ce service n'a pas le droit de pénétrer dans ce fameux bureau central militaire, et sa tâche commence, comme je l'ai dit, à la gare routière. Il est difficile au trésor et à la poste d'acheminer vers les armées des correspondances qu'on ne lui envoie pas et qu'on garde rue du Louvre !

Dans chaque bureau de payeur, soit de quartier général de corps d'armée, soit de quartier général de division, le personnel officier est composé, par moitié, de fonctionnaires des postes et de fonctionnaires des postes. Quant aux sous-agents, ils sont tous de l'administration des postes.

Ce qui prouve que la trésorerie et les postes font leur service, c'est que les lettres expédiées du front à l'intérieur arrivent plus rapidement que les lettres expédiées de l'intérieur au front. Et pourtant les premières subissent un retard notable par la censure militaire, surtout en ce qui concerne les lettres cachetées.

Le bureau central militaire vient d'être réformé. On a mis à sa tête un officier au lieu d'un colonel d'état-major. Il semble qu'il fonctionnera mieux.

### Morts au Champ d'Honneur

M. Lucien Pédersen, fondé de pouvoirs de la maison Behm, lieutenant au 129<sup>e</sup> d'infanterie, est mort à l'ennemi.

Cet officier, d'abord blessé légèrement le 14 septembre, fut tué le 18 du même mois d'un éclat d'obus, au combat du Courcy, près de Reims. Il était âgé de 33 ans.

M. Henri Drémont, architecte, médaillé et diplômé de l'école des Beaux-Arts, fils de M. Drémont, ancien percepteur à Bolbec, est mort ces jours derniers à Biarritz.

Atteint légèrement par un éclat d'obus aux environs d'Ypres, il était resté à son poste de combat lorsqu'il fut frappé au flanc droit par une balle qui lui fit une grave blessure.

Evencé quelques heures après, il était conduit dans un hôpital auxiliaire, puis dirigé sur Biarritz où il est mort vendredi soir.

M. Léon Panchout, soldat au 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie, demeurant au Parc d'Anxiot, a été tué à l'ennemi, au combat d'Esternay, le 6 septembre.

M. Marcel Bisset, du Parc d'Anxiot, soldat au 28<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est décédé de ses blessures le 22 septembre, à l'hôpital de Coulommiers.

M. Maurice Lachèvre, de Criquefollet-Esneval, de la classe 1913, soldat au 113<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a été tué le 29 octobre, aux Islettes (Meuse).

M. Joseph Lefebvre, de Criquefollet-Esneval, de la classe 1914, est décédé le 20 septembre, à l'hôpital de Reims, des suites de ses blessures.

### Légion d'Honneur

Ont été élevés au titre de commandeur :

M. Rosier, contre-amiral pour la bravoure, la ténacité et l'énergie indomptable avec lesquels il a su résister aux attaques d'un ennemi très supérieur en nombre en lui infligeant de terribles pertes, et se maintenir victorieusement sur ses positions.

M. Nizou, général de brigade de la section de réserve, a fait preuve des plus belles qualités d'énergie, de bravoure, d'entrain et de ténacité, le 2 novembre, en repoussant les nombreuses et violentes attaques dirigées par l'ennemi contre les positions qu'il était chargé de défendre.

A été nommé chevalier :

M. du Pailly de Clam, capitaine au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, ancien lieutenant au 129<sup>e</sup> de ligne ; blessé une première fois au combat du 22 août, est revenu prendre sa place à la tête de sa compagnie et en l'honneur au feu, le 26 octobre, a été de nouveau blessé grièvement.

### Médaille Militaire

La médaille militaire a été décernée au soldat réserviste Fernand Meizide, du 329<sup>e</sup> régiment d'infanterie, actuellement en traitement à l'hôpital de Mussidan (Dordogne). Ce brave soldat, qui avait déjà été cité à l'ordre du jour pour avoir, sous le feu de l'ennemi, sauvé une voiture de munitions contenant 32,000 cartouches, a mérité la médaille pour le motif suivant : « En l'absence de grades, a entraîné et maintenu ses camarades pendant quatre heures sur la ligne de feu où il est resté le dernier malgré une blessure au bras.

La médaille militaire lui a été remise en présence des autorités militaires et locales par M. le Dr Michon, médecin chef de l'hôpital militaire de Mussidan, qui fit l'éloge du blessé et lui donna l'accolade.

### Les Prisonniers

Sont prisonniers au camp n° 1, 8<sup>e</sup> compagnie, à Sennelager (Westphalie), les militaires dont les noms suivent :

Emile Aubry, de Froberville, du 7<sup>e</sup> d'infanterie ; Pierre Gode, de Fécamp, du 7<sup>e</sup> d'infanterie ; Eugène Lefebvre, de Bolbec, du 30<sup>e</sup> d'infanterie ; Georges Dutilloy, de Notre-Dame-de-Bondeville, du 30<sup>e</sup> d'infanterie.

M. Ch. Lerebourg, de Fécamp, 28, rue Arquisse, artilleur à Manbeuge, dont on était sans nouvelles depuis 100 jours, est un camp de Friedrichfeld, près de Wesel.

M. Maxime Durand, du 329<sup>e</sup>, de Geriville, est prisonnier à Quedlinburg.

### Mort du Général du Guiny

Nous apprenons avec regret la mort du général de division du Guiny, ancien commandant en chef du 3<sup>e</sup> corps d'armée, décédé, à l'âge de quatre-vingt-six ans, en son château de la Haie-de-Besné, près de Savenay.

Il était né à Nantes le 18 octobre 1828 et avait fait sa carrière dans l'infanterie. D'abord en 1870 et prit part à la défense de Paris à la tête du 106<sup>e</sup> d'infanterie. Général de brigade en 1878, général de division le 27 décembre 1884, le général du Guiny avait été élevé sur place au commandement du 3<sup>e</sup> corps d'armée à Rouen.

Il était grand officier de la Légion d'honneur et comptait 6 campagnes et 2 blessures.

On a gardé de lui, dans notre corps d'armée, le souvenir d'un chef éminent, d'une rare érudition, très énergique. Il se vit renouveler son commandement jusqu'à l'âge de la retraite.

### Produits Vendus à Prix réduits

Avec garantie de fraîcheur et de pureté et sous cachet des fabricants, telle est la condition commerciale suivie par la Pharmacie Française, 28, place de l'Hôtel-de-Ville et 2, rue Jules-Lescaze.

### Le Cherbonnier Primo est retourné à la dérive

On espère le ramener au port

Les marins du dundee Colbert, à MM. E. Lehuillier et fils, ont apporté en rentrant au port de Fécamp, samedi matin, une bonne nouvelle.

Le charbonnier anglais Primo, de Newcastle, attaqué par le sous-marin U-21 dans les circonstances que tout le monde connaît, n'a pas coulé, malgré les 20 coups de canon qu'il a reçus. Il est vrai que ce n'étaient que des canons de 65 mm. Les marins de son bord avaient constaté qu'à 11 heures du matin, trois heures après l'événement, il était encore à flot.

Le charbonnier Colbert l'ont découvert, samedi matin, au large de Venelles-Roses, allant à la dérive vers le Nord. Un peu de fumée s'échappait du poste du capitaine. Redoutant une explosion, ils n'osèrent pas monter à bord du Primo pour tâcher de le ramener ou tout au moins de constater son état.

A cette nouvelle, on télégraphia au capitaine du remorqueur Hérode qui se trouvait à Dieppe. Il partit aussitôt. Peut-être pourrait-il sauver le navire et sa cargaison.

On sait que l'équipage et le capitaine, après avoir été entendus par M. Jérôme Malandain, vice-consul d'Angleterre, et par M. l'administrateur de la marine, qui a dressé un rapport, ont été dirigés sur le Havre pour être rapatriés en Angleterre.

### CONSEIL DE RÉVISION Exemptés et Réformés

(DÉCRET DU 9 SEPTEMBRE 1914)

Le Conseil de révision, pour la visite médicale des hommes exemptés ou réformés des classes 1887 à 1909 inclus, aura lieu au Havre, à l'Hôtel de Ville, salle Duret (2<sup>e</sup> étage), entré par le Jardin de l'Orangerie, aux dates et heures ci-après :

Lundi 7 Décembre  
A 8 heures : Classes 1887, 1888 et 1889.  
A 14 » 1890, 1891 et 1892.

Mardi 8 Décembre  
A 8 heures : Classes 1893 et 1894.  
A 14 » 1895 et 1896.

Mercredi 9 Décembre  
A 8 heures : Classes 1897 et 1898.  
A 14 » 1899 et 1900.

Jeu 10 Décembre  
A 8 heures : Classe 1901. — Classe 1902 (de A à K).  
A 14 » Classe 1902 (de L à Z). — Classe 1903.

Vendredi 11 Décembre  
A 8 heures : Classe 1904. — Classe 1905 (de A à K).  
A 14 » Classe 1905 (de L à Z). — Classe 1906.

Samedi 12 Décembre  
A 8 heures : Classe 1907. — Classe 1908 (de A à K).  
A 14 » Classe 1908 (de L à Z). — Classe 1909.

Dimanche 13 Décembre  
A 8 heures : Communes de Sainte-Adresse, Sanvic, Biéville (toutes les classes).  
A 14 » Commune de Gravelle-Sainte-Honorine (toutes les classes).

NOTA. — Le présent avis tiendra lieu de convocation.

Croix Rouge Française  
La souscription s'élevant à 10,360 fr. 60, publiée hier, fait état des sommes reçues par la Société de secours aux blessés militaires pour la Croix Rouge Française.

Les Souscriptions des Travailleurs  
Nous avons reçu, au nom du personnel ouvrier des Ateliers Schneider, ateliers du Havre, une nouvelle somme de 186 fr. 40 destinée aux œuvres de la Croix Rouge Française, soit :

93 fr. » pour la Société de secours aux blessés militaires ;  
46 fr. 55 à l'Union des Femmes de France ;  
46 fr. 55 à l'Association des Dames françaises.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

Les Oeufs Frigorifiés  
Il paraît que nous devons abandonner l'espoir de manger bientôt au Havre des oeufs à bon marché, envoyés de Chine, frigorifiés. Nous signalons récemment l'arrivée dans notre port d'un steamer apportant de Nanking des milliers d'oeufs conservés par le froid.

Il s'agit, en réalité, d'oeufs dépourvus de leur coquille, soumis à la congélation, puis placés en bidons.

Ces oeufs chinois peuvent être employés par la pâtisserie, mais ils ne sauraient convenir, nous dit-on, à la consommation bourgeoise.

### ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES  
Du 29 novembre. — Emile HOULIER, rue Charlemagne, 18; François LE MAT, rue Labédoyère, 70.

Le Petit Grand Choix  
TISSANDIER  
3, Bd de Strasbourg (tel. 95)  
Bicyclette "Touriste" 165' entièrement équipée à 165'

PROMESSES DE MARIAGES PUBLICATIONS  
Lire « Le Petit Havre » d'hier

DÉCÈS  
Du 29 novembre. — Jean LEFOR, 74 ans, sans profession, rue Foch, 45; Jean GIOANNI, 81 ans, sans profession, passage Lucie 5; Georges BIGNON, 15 ans, voolier, rue Denfert-Rochereau, 4.

Spécialité de Dent  
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers  
Dent, courtois, sérieux, 12 heures  
Sur demande, une personne initiée au dent port à choisir à domicile  
TELEPHONE 83

BIJOUX DEUIL  
LELEU, 40, rue Voltaire, Tél. 44.04

### Mort au Champ d'Honneur

M. Henri LECAISNE, M. Etienne et Gabriel LECAISNE, conseiller à la Cour honoraire et M. Edmond LECAISNE ; M. Léon CHEURET, notaire honoraire ; M. et M<sup>me</sup> Robert CHEURET ; M. et M<sup>me</sup> Sabine et Auguste LECAISNE ; M. Robert et Claude CHEURET, M<sup>me</sup> Alice CHEURET ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot, M<sup>me</sup> Henri LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Louis LESOUF et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Frédéric HÉUBEL et leurs Enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ernest FAUQUET ; M. et M<sup>me</sup> Charles MOUSSET et leur fils ; M. et M<sup>me</sup> Henri LESOUF, président du Tribunal civil d'Yvetot